

Roussillon



Des vins et
des personnalités
authentiques

Les Infos des Vignerons Indépendants du Roussillon

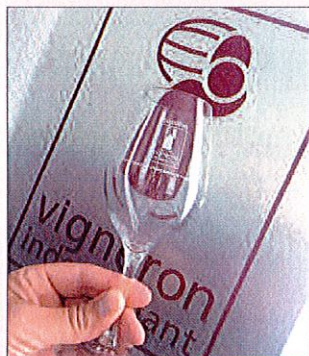
SIGAGLY, un outil pour accompagner la transmission et l'installation

EN BREF

Verres et sets de tables

La Fédération des Vignerons Indépendants met des sets de tables à disposition de ses adhérents. Des sets qui sont destinés aux clients en CHR ou à vos activités cénostouristiques. Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande par mail : fviroussillon@maisondesvignerons66.fr

Par ailleurs, la Fédération vend des verres sérigraphiés Vignerons Indépendants du Roussillon à 0,80 € TTC soit 4,8 € la boîte de 6. Idéal pour la dégustation au caveau ou pour les salons !



Conseil d'Administration décentralisé des VIF

Les 3 et 4 juillet, notre Fédération a le plaisir d'accueillir le Conseil d'Administration décentralisé des Vignerons Indépendants de France. Les réunions de travail auront lieu à Cap de Fouste le mercredi après-midi et le jeudi matin. Si vous souhaitez participer, faites nous le savoir par mail : fviroussillon@maisondesvignerons66.fr

DATES À RETENIR

Permanence FranceAgriMer : tous les mercredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 à la Maison des Vignerons.

Avant le 10 juillet : déposer la DRM.

Jeudi 18 juillet : permanence de Me Pascale Lambert (conseil en propriété industrielle) de 9 h à 12 h à la Maison des Vignerons.

Fédération des Vignerons Indépendants du Roussillon

Maison des Vins et des Vignerons -
19, av de Grande-Bretagne -
B.P. 649 - 66006 Perpignan cedex
Tél. : 04 68 34 62 63
Fax : 04 68 35 49 09

Email : fviroussillon@maisondesvignerons66.fr - Site : www.vignerons-independant-roussillon.fr
[facebook.com/vigneronsindependants.duroussillon](https://www.facebook.com/vigneronsindependants.duroussillon) et
[instagram.com/vigneronsindependant66/](https://www.instagram.com/vigneronsindependant66/)

Pour freiner la déprise agricole dans la vallée de l'Agly, les élus ont mené une profonde réflexion qui a abouti sur la mise en service d'un outil informatique, SIGAGLY, permettant de recenser le foncier libérable.

Comment est né le projet et dans quel contexte ?

Pierre Estève, président Pays de la Vallée de l'Agly (APVA)

La vallée de l'Agly est un territoire à vocation viticole où 75 % des revenus proviennent de la viticulture. Cependant, malgré un terroir géologique exceptionnel et un vignoble classé en AOP, le secteur a connu ces dernières années une crise économique marquée par une déprise agricole, des aléas climatiques successifs, une perte de SAU, une diminution du nombre d'exploitants et des difficultés de transmission des exploitations.

Face à cette fragilisation économique, nous nous devons en tant qu'élus de réagir. Les élus de l'APVA ont donc décidé en 2017 de constituer une commission de travail réunissant acteurs publics et privés afin de réfléchir collectivement à la mise en place d'actions en faveur du maintien et du développement de l'activité économique viticole.

Quels acteurs sont parties prenantes ?

Pierre Estève

Une collaboration étroite a été engagée depuis le début avec la Chambre d'agriculture 66, Coop de France, Fé-



dération des Vignerons Indépendants 66, SAFER et Conseil Départemental 66. Les 10 caves coopératives et les vignerons indépendants du territoire ont été fortement associés. D'autres partenaires sont aussi parties prenantes notamment : CCAF, PMM, C3SM, Région, EPFL, CFPPA, IUT, lycée agricole, JA 66, FIGEA, AURCA et Pôle Emploi.

Depuis combien de temps ce projet est-il à l'étude ?

Elena Hastaran, directrice APVA

En 2017 un plan d'actions a été élaboré, articulé en 4 actions complémentaires : 1 - valorisation du foncier et transmission des exploitations, 2 - financement participatif pour l'acquisition de foncier, 3 - animation foncière ciblée et 4 - développement des groupements d'employeurs. Suite à l'obtention de financements de l'Europe-Leader et du CD 66, 3 des 4 actions ont pu démarrer en 2018. Les actions 1 et 4 se termineront en juin 2019, l'action 2 se poursuivra cette année et l'action 3 devrait démarrer en janvier 2020. Des nouvelles actions liées au volet installation - transmis-

sion sont en cours de réflexion et devraient démarrer à l'automne pour se poursuivre en 2020.

Quels intérêts présente SIGAGLY pour les vignerons ?

Elena Hastaran

Issue de l'action 1, menée par la CA66 en partenariat avec l'AURCA, SIGAGLY est une interface numérique collaborative qui va permettre grâce à un système d'information géographique de consulter des données liées au foncier des exploitants de plus de 57 ans : identification de l'exploitant, foncier libérable sur 5 ans, intentions de transmission, potentialités agro-nomiques, cépages mais également terres incultes, zones à urbaniser...

Cet outil va permettre d'anticiper la transmission des exploitations et éviter de perdre du potentiel de production ainsi qu'apporter aux caves coopératives et privées une visibilité sur le foncier libérable.

Ces données ne seront pas en libre accès. Les vignerons devront passer par la FVI66, Coop de France ou leur cave coopérative.

Première soirée des Vignerons Indépendants

Pour sa première édition, la soirée des Vignerons Indépendants du Roussillon a rassemblé plus de 70 adhérents au Château de l'Ou, à Montescot. L'idée de base, qui consistait à partager un moment convivial, a été totalement respectée !

